

Taxis et transition écologique

Quand l'Etat exige, mais ne fait rien!

Les élus du peuple genevois ont légiféré en décidant que les taxis devaient, progressivement dès 2024 faire leur transition écologique, diminuer leurs émissions de CO₂ puis les supprimer définitivement en 2030 en passant alors au tout-électrique, voire à d'autres moyens tels que les moteurs à hydrogène.

Beau programme qui m'a autant enthousiasmé qu'inquiété. Enthousiasmé parce que je suis convaincu que les taxis, dernier maillon du transport public, sont les mieux placés - en circulant journellement dans la ville - à pouvoir donner l'exemple et inciter les habitants à renoncer à leur propre pollution. Inquiété, parce que je comprenais mal que l'Etat l'impose avec de telles échéances à notre branche, alors que les voitures de sa police, les voitures de ses multiples administrations, les véhicules des TPG, entre autres, ne sont pas soumis à pareille rigueur. Comme le dit l'adage, il est toujours plus facile de mettre son chien au régime que soi-même.

Taxiphone Centrale SA, dont je suis le directeur et président, a pour affiliés 650 chauffeurs de taxi indépendants. De plus, dirigeant d'entreprises de taxis détentrices d'AUADP, j'ai choisi de voir le bon côté de cette transition énergétique et me suis attelé à trouver des solutions. Avec les administrateurs de Taxiphone Genève, nous avons trouvé des solutions: divers projets d'importation en masse de voitures électriques, avec le concours d'importants acteurs du secteur automobile.

Fier de ces avancées, j'ai proposé lors d'un premier rendez-vous à la Ministre verte genevoise de l'économie de l'époque, M^{me} Fabienne Fischer, de lui faire part de notre projet. Je l'ai aussi rencontrée avec des représentants d'un important importateur suisse. Je rêvais ainsi de faire la démonstration que les taxis genevois étaient capables d'innovation, de prendre des risques, de proposer rapidement au peuple genevois une nouvelle flotte de taxis tout neufs et tout électriques. L'un des projets était l'acquisition d'une flotte de VW ID BUZZ, (l'ancienne fourgonnette VW revisitée en tout-électrique), moderne et confortable, pour le transport de passagers et de leurs bagages.

Déception

Depuis lors, tout n'a été que déception, pour ne pas dire écœurement.

Comme on peut s'en douter, il ne suffit pas de faire venir quelques centaines de voitures électriques à Genève. Encore faut-il pouvoir les recharger. Et



Cédric Bouchard, directeur de Taxiphone, et Raphaël Noblecourt, chef de marque HUB VW VT.

comme un taxi ne peut pas attendre deux à cinq heures que sa voiture se charge, il faut des bornes de charge rapide libres d'accès. Alors que les chauffeurs de taxi n'ont pas de villas individuelles avec chargeur privé, il faut des chargeurs réservés aux seuls taxis en divers lieux du canton (gare, aéroport, ou sur certaines des 80 stations réparties dans le canton où les taxis se mettent en attente). J'espérais que les représentants de l'Etat ne se contenteraient pas d'imposer, mais prendraient leur responsabilité pour la part qui leur incombait et trouveraient des solutions pour favoriser notre transition écologique. Aujourd'hui le constat est catastrophique. Je ne peux tout de même pas équiper moi-même les stations de taxis, qui sont sur le domaine public, donc sous la tutelle de l'Etat! Et pourtant, j'ai tout essayé. Devant la centrale de Taxiphone, à la rue des Rois où se trouve une station de taxis, la rue était en pleine réflexion et ouverte pour refaire tous ses équipements, y compris électriques. J'ai pensé que c'était l'occasion rêvée de faire un premier essai d'équipement de la station de bornes de recharge rapide pour les taxis. J'ai remué ciel et terre, sollicité un rendez-vous avec les SIG, avec les représentants de la Ville, de l'Etat... Résultat: nous nous sommes retrouvés seuls chez les SIG, car la Police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN) et la Ville de Genève prévoient de se voir sans nous...

Enfin, personne, à quelque échelon que ce soit, n'a trouvé judicieux de faire un pas dans ma direction. Et la rue s'est dotée d'un aménagement paysager qui fit la fierté de la représentante du Conseil administratif, lors de son inauguration en octobre 2023. Mais

la rue s'est refermée sans que personne n'accepte d'ajouter la moindre borne de recharge pour taxis depuis l'équipement électrique en sous-sol.

Persévérance

J'ai conservé l'espoir que ce n'était que partie remise et qu'il fallait insister. J'ai refait une demande pour l'installation d'une borne rapide sur les parkings dont nous disposons Rue du Diorama. Là aussi, la Ville m'a répondu que tout était en suspens... En m'approchant de quelques députés, j'ai pu obtenir que quelques-uns déposent un projet de loi qui, s'il avait été voté par le Grand Conseil, aurait exigé de l'Etat qu'il apporte une aide lors de l'achat de taxis électriques et surtout qu'il s'engage à électrifier les stations de taxis.

Après une longue attente, j'ai finalement appris récemment, sous la plume de la nouvelle Ministre de l'économie, M^{me} Delphine Bachmann, que le projet de loi avait été retoqué en Commission et qu'il était donc mort-né. Bel exemple des élus du peuple qui savent donner des leçons, mais sont incapables de comprendre que si l'Etat ne participe pas pour la part qui lui revient, rien ne sera possible. Comment respecter une énième loi nous imposant le passage au tout-électrique, si l'Etat ne nous donne pas les moyens de recharger nos voitures sur les stations?

Et si les députés ne se montrent pas enclins à nous aider, je conservais l'espoir que la toute nouvelle Ministre prendrait en mains ce problème. Car il est assez simple de comprendre que nous ne pourrions pas, quelles que soient nos volontés,

respecter la transition écologique voulue par la loi. Malheureusement, malgré mes demandes, notre Ministre reste muette et veille systématiquement à ne m'apporter aucune réponse ni à prendre quelque engagement que ce soit. Pourtant, dans le même temps, sa Police du commerce redouble d'énergie pour contrôler et sanctionner les chauffeurs de taxi qui ne cessent de se voir bafouer de la pire des manières, certains allant même jusqu'à perdre leur carte de travail et leur concession de taxi, pour de futils motifs.

Mais il est vrai que cette idée très écologique et très genevoise d'imposer aux taxis une transition forcée a de toute manière du plomb dans l'aile. Un recours est toujours pendant au Tribunal fédéral et le DETEC avait répondu aux juges fédéraux qu'à son sens, il n'était pas possible que Genève décide avec quelle voiture on pouvait rouler, les taxis ne pouvant être traités différemment de l'ensemble des automobilistes de Suisse. Il est donc possible que le Conseil d'Etat n'y croie plus beaucoup et qu'il attende la sanction du Tribunal fédéral pour que ce texte de loi soit biffé.

L'exemple

Mais ce projet auquel j'ai cru, pour lequel je me suis investi et ai dépensé beaucoup d'énergie, pourquoi ne pourrait-il pas, avec ou sans contrainte, être mis sur pied? Il serait bien que les taxis genevois montrent l'exemple et offrent aux habitants les derniers kilomètres de transport public dans des voitures modernes et non polluantes.

Et si ce n'est pas le tout-électrique, ne pourrions-nous pas étudier, comme les taxis à Zurich, Paris ou ailleurs, la piste des voitures à hydrogène?

Je vais continuer à y croire, mais quel élu du peuple, quel ministre, quel responsable de l'Etat, de la Ville de Genève, des SIG viendra-t-il à ma rencontre? Il est aussi vrai qu'on peut se demander s'il est pertinent que ce soit une Ministre de l'économie qui soit en charge des taxis, alors que toutes les décisions relatives au transport et à la circulation se prennent au Département de la mobilité, sans intégrer les taxis dans ses préoccupations, ni nous demander notre avis. En attendant,

je fais circuler le premier et pour l'instant unique taxi de ma future flotte, un ID BUZZ, sur lequel j'avais fait figurer des flèches électriques, pour manifester toute la fierté de mon projet. Mais un agent m'a fait enlever les images de mes flèches électriques, car elle faisait ombrage à la lisibilité du logo «taxi»!

Manifestement, il ne faut pas être trop fier du progrès et s'en cacher. Et il faut surtout ne pas vouloir entreprendre plus vite que l'Etat n'est capable de réagir. Je vais apprendre à me hâter lentement. Mais que se passera-t-il si la loi n'est pas annulée par le Tribunal fédéral et que dès le 1^{er} juillet 2024, les taxis ne sont plus assez écologiques? Est-ce que la Police du commerce, soutenue par sa Ministre, viendra retirer aux chauffeurs de taxi leur gagne-pain et les sanctionner? Il ne me reste aujourd'hui que l'espoir... et une volonté d'entreprendre, presque intacte encore. ■

CEDRIC BOUCHARD

PRESIDENT ET DIRECTEUR DE TAXIPHONE CENTRALE SA ET DE TAXI PLUS SARL



PETIT-SACONNEX

VIVRE À SON RYTHME À LA RÉSIDENCE COLLADON

La Maison de Retraite du Petit-Saconnex propose aux séniors autonomes, de confortables et spacieux appartements sécurisés allant du studio au quatre pièces. En toute indépendance, les résidents profitent sans aucune contrainte de toutes les infrastructures mises à leur disposition.



- Cave
- Parking couvert (en sus)
- Présence d'une infirmière 24h/24
- Vidéo surveillance 24h/24
- Un repas principal par jour
- Conciergerie
- Aide au ménage
- Aide socio-administrative
- Service d'animation



Que vous soyez à la recherche d'un endroit pour vous installer ou d'un lieu de vie pour votre parent âgé, notre résidence vous propose de vivre à votre rythme en toute quiétude.



Résidence Colladon
Chemin Colladon 5/7
1209 Genève
022 730 79 34
mrps.ch

